

AURILLAC
6 RUE DU 11 NOVEMBRE
15000 AURILLAC
TEL: 04 71 63 68 91
FAX: 04 71 64 92 43

Duplicata N° 2
Certifié conforme

FACTURE

***0170257**
Du 1/08/2025

Bon de Livraison N° 458850

GAEC DES HORTES
HORTES
33 IMPASSES DES ROSSIGNOLS

46270 BAGNAC-SUR-CELE

Le 17/09/25 Page: 1

Réf. Cde : T+Y		N°.Cde: 821802								
Acheteur :		Servé par FMA MALLET FABRICE		FACTURE DIFFEREE						
Client N° 0970102										
N° Séq.	Désignation	Poids	Quantité Livrée	U P	Prix Unitaire EUR	Esct Agio.	U V	Prix Unitaire Net H.T	TVA	Montant Net H.T
182508	CULOTTE 45D D200 MF CR4	2,91	1,00	P	18,50		1	18,50	1	18,50
CODAG : 64839632										
295175	CULOTTE 87D30 D100 F/F BT188	2,94	6,00	P	4,80		1	4,80	1	28,80
PP = 12,79										
CODAG : 10064511										
5527732	ECO-PARTICIPATION PMCB		6,00	P	0,02		1	0,02	1	0,12
PORT A LA COMMANDE										
3176479			1,00	P	50,00		P	50,00	1	50,00

TOUTE REPRISE DE MARCHANDISE SERA EFFECTUEE SELON NOS *										
CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET SOUMISE A L'ACCORD *										
PREALABLE D'UN RESPONSABLE COMMERCIAL. L'AVOIR EVENTUEL *										
SERA MINORE DES FRAIS OCCASIONNES. IL EST NON REMBOURSABLE *										
ET EST VALABLE DANS NOTRE MAGASIN PENDANT 6 MOIS. *										

Unités de Vente					Taux H.T.		T V A Taux Code		Net à Payer	
1: UNITE A: M2 N: NEGATIF					97,42		20,00 1		116,90 EUR	
2: CENTAINE B: 100 M2 P: POSITIF							10,00 2			
3: MILLE.TONNE C: DIZAINES O: FAIRE							5,50 4			
4: DOUZAINES 7: 100M 8: 100KG							22,00 5			
6: M.LINEAIRE 8: KG							Exonéré			
Unités de Préparation										
P: PIECE M: METRE D: DOUZAINES										
K: KILOS S: SURFACE C: CARTON										
T: TUBE F: FEUILLE R: ROULEAU										
I: MILLIMETRE										
									Solde à payer	
									116,90	

Le paiement anticipé de la facture ne donne lieu à aucun escompte (sauf condition particulière indiquée à la ligne).
Le non-paiement partiel ou total d'une facture à l'échéance rend exigibles de plein droit des intérêts de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Le vendeur se réserve expressément la propriété des produits vendus jusqu'au jour de leur paiement complet et effectif.
Voir conditions générales de vente au verso